

Bon de commande



Vidange d'une installation d'assainissement non collectif dans le cadre d'une opération groupée

Je soussigné(e) Mme, Melle, M.
souhaite bénéficier du service d'entretien mis en place par le SPANC de la Communauté de Communes Bugeat-Sornac en matière d'assainissement non collectif.

J'ai pris connaissance et accepte les conditions d'utilisation générales du service, jointes au présent document ou disponibles sur le site internet www.millevachesaucoeur.com (rubrique assainissement).

L'installation à vidanger est située :

Adresse précise :

Commune :

Nom et Prénom du propriétaire :

N° de téléphone (obligatoire) :

Adresse du propriétaire (si différente de l'adresse de l'installation) :

Nom et Prénom du locataire :

Nom et Prénom de la personne présente :

N° de téléphone de la personne présente :

Bordereau des prestations - Tarifs 2013

Prestation commandée	Prix TTC	Prix TTC	Prix de la prestation commandée
	TVA 7 % (logements de plus de 2 ans)	TVA 19, 6 %	(à remplir par le demandeur)
Vidange d'une fosse toutes eaux, fosse septique, fosse étanche, microstation, bac à graisses, poste de relevage			
forfait jusqu'à 4 m3			
par tranche de 1 m3 supplémentaire			
Elimination des boues en station d'épuration			
par m3			*
Mise en place d'une longueur de tuyaux d'aspiration supérieur à 20 m			
par tranche de 10 m supplémentaire			
Vidange d'un bac à graisses ou poste de relevage seul			
forfait jusqu'à 500 L			
Travaux de curage ou de dégagement supplémentaires			
tarif horaire			
Déplacement sans intervention			
usager absent au rdv, ouvrages inaccessibles, impossibilité de réaliser l'opération			
Nettoyage du préfiltre seul			
forfait			
		Total =	

*à remplir obligatoirement en fonction du volume à vidanger

Veillez remplir la colonne « prix de la prestation commandée » en fonction de la prestation que vous souhaitez en y reportant le prix adapté à votre cas.

La prestation sera facturée à la personne qui en a fait la demande.

Ce service ne concerne pas les interventions d'urgence. L'objectif de ce service est l'entretien régulier et préventif des installations.

Dans le cas où la prestation sur le terrain devait être modifiée (volume de fosse supérieur...) entraînant une modification du coût de la prestation (à la baisse ou à la hausse), l'accord du demandeur doit être obtenu par signature d'un bon de travail définitif.

Puis l'entreprise de vidange consignera sur une fiche d'intervention la nature des opérations réalisées. Suite à l'intervention, ce document, signé par l'entreprise et le demandeur, sera ensuite transmis au SPANC (par l'entreprise).

La remise en eau des différents ouvrages (fosse toutes eaux, fosse septique, bac à graisses...) est à la charge exclusive des propriétaires.

Je m'engage à payer, lors de ma commande, une avance correspondant au coût du déplacement du camion soit Euros.

Je m'engage à payer le solde au Trésor Public dès réception de la facture.

Je préviens au minimum 48 h à l'avance le vidangeur au 05 si je ne peux pas être présent au rendez vous.

Si l'installation est inaccessible ou si le propriétaire ou son représentant est absent, l'avance correspondant à un déplacement sans intervention sera encaissée.

J'ai pris connaissance des points ci-dessus et certifie sur l'honneur que :

- € l'installation qui fait l'objet de cet entretien concerne un logement de plus de deux ans destiné à l'habitation (TVA 7 %)
- € l'installation qui fait l'objet de cet entretien concerne un logement de moins de deux ans (TVA à 19, 6 %).

Remarques (utiles lors de l'intervention, impossibilité de dégager l'installation...) :

Signature du demandeur : Nom..... Prénom Date

Lu et approuvé

Ces tarifs préférentiels correspondent exclusivement aux prestations dans le cadre de commandes groupées.

A envoyer au SPANC
Communauté de Communes Bugeat Sornac – le bourg – 19170 St Merd les Oussines
Fax : 05.55.46.06.33.